



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le mardi 20 novembre 2007

***Downtown Moncton Centre-Ville Inc.* réitère l'importance de construire un centre des congrès au centre-ville**

MONCTON - *Downtown Moncton Centre-Ville Inc. (DMCI)* presse, encore une fois, la Ville de Moncton d'investir dans la construction d'un centre des congrès au centre-ville.

Hier soir, PKF Consulting a présenté trois options au conseil de ville concernant la construction possible d'un centre des congrès au centre-ville de Moncton, c'est-à-dire procéder ou ne pas procéder avec la construction d'un centre des congrès ou simplement travailler avec les infrastructures déjà existantes (ex : Colisée de Moncton et autres espaces de rencontre dans des hôtels et autres édifices privés.)

DMCI est d'avis que la seule option viable est celle de construire un centre des congrès au centre-ville. La présidente de DMCI, Maura McKinnon, soutient «qu'un centre des congrès est une composante clé pour soutenir et faire avancer la croissance économique de la région. Par ailleurs, le centre-ville perd des opportunités d'affaires et par conséquent des revenus en n'ayant pas de centre des congrès. »

Il y a plusieurs autres raisons qui expliquent la nécessité d'un centre des congrès à Moncton selon DMCI : la ville de Moncton est en pleine croissance, la population ne cesse de s'agrandir et Moncton est en train de devenir une destination touristique populaire tout au long de l'année. De plus, un centre des congrès est d'une importance primordiale lorsque vient le temps d'augmenter la visibilité de Moncton à l'extérieur du Nouveau-Brunswick et des provinces de l'Atlantique.

Pour toutes ces raisons, DMCI demande donc à la Ville de Moncton de poursuivre ses démarches en vue de construire un centre des congrès au centre-ville.

-30-

Pour plus d'informations :

Daniel Allain

Directeur général DMCI

857-4077 (bureau) 866-2884 (cell.);

Sophie Cormier-Lalonde

Coordonatrice des communications

857-2991 (bureau)